Info-municipal - juin 2025

SOIRÉE DANSE COUNTRY

Samedi le 7 juin, dès 19h00

Centre aux Quatre Vents (563, Rang 7)

Admission gratuite pour tous

Apporter vos consommations!!

FILM EN PLEIN AIR
MINECRAFT

Vendredi le 27 juin, vers 20h45
(*à la noirceur*)

Parc de l'Église (295, Route de l'église)

Apportez vos chaises, grignotines et doudous!

En cas de pluie, la projection aura lieu au Centre aux Quatre Vents. (563, Rang 7)

Suivez-nous sur Facebook

Municipalité de
Saint-Claude
819 845-7795
295, Route de l'Église,
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0
www.municipalite.st-claude.ca

NOUVELLES MUNICIPALES

EN BREF - CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques faits saillants de la séance du conseil du 5 mai dernier:

- Des travaux de scellement de fissures se feront cet été sur plusieurs chemins, pour 6000 mètres linéaires.
- Un appel d'offres public est lancée pour le projet de rénovation et d'agrandissement de l'immeuble du 565, rang 7 ;
- M. Keven Hébert s'est joint à la brigade incendie de Saint-Claude à titre de pompier volontaire;
- Le conseil municipal a adopté la mise à jour de son plan de sécurité civile, avec des nouveaux bénévoles et les coordonnées à jour ;
- La politique sur la santé et sécurité au travail a été mise à jour, afin de protéger les employés, les installations et le public des accidents ;
- Le conseil municipal appuie la MRC du Val-Saint-François et voit des opportunités à la réalisation de projets d'énergies renouvelables sur le territoire. Une implication est souhaitée dans l'exploration du potentiel réel de tels projets ;
- L'entente avec Trans-Appel pour offrir du transport collectif sur son territoire, jusqu'en 2027.

BARRAGE BAZIN - TRAVAUX D'ENTRETIEN

Des travaux d'entretien seront effectués sur le barrage Bazin après le 15 juin, réalisés par la compagnie Gabion Expert et ce sous la supervision de la firme Artelia.

NOUVELLES MUNICIPALES

ENSEMENCEMENT
LAC BOISSONNEAULT

En collaboration avec l'Association des Eaux et Berges du Lac Boissonneault, le duo municipal composé de Jennifer & François ont ensemencés 10 000 larves de dorés jaunes, le 21 mai dernier.

URBANISME & ENVIRONNEMENT

RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES SPAS RÉSIDENTIELS

Deux catégories de spas sont visées par le règlement :

1- Les spas qui peuvent contenir plus de 2000 L d'eau
   a. Les bains à remous et les cuves thermales de plus de 2 000L d'eau doivent être considérés comme des piscines hors terre aux fins de l'application du règlement sur la sécurité des piscines résidentielle.

2- Les spas qui peuvent contenir moins de 2000 L d'eau
   a. Un spa de moins de 2000 litres ne nécessite pas de permis ou d'installation d'une enceinte. Nous recommandons qu'il soit fermé par un couvercle rigide muni d'un dispositif de sécurité empêchant son ouverture.

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE – 2025
SECTEUR LAC BOISSONNEAULT – FOSSE SCELLÉE

La municipalité effectuera la vidange des fosses du secteur Lac Boissonneault (période prévue entre juillet et août 2025). **Une lettre vous sera transmise pour vous aviser de dégager vos couvercles en temps et lieu.**

***Nb : Si vous possédez une **fosse scellée**, SVP **respectez** le plus possible le calendrier de vidange prévu juillet et août 2025, s'il advenait impossible de le faire durant cette période, **à titre d'exception,** alors vous devez nous téléphoner afin que l'on envoie un opérateur de vidange attitré au contrat, soit Enviro 5.

Vous devez savoir :

· Les vidangeurs ont **7 jours consécutifs** afin d'aller effectuer la vidange;
· Dégagez les couverts de façon convenable;
· Habituellement, une vidange de fosse scellée se fait plusieurs fois par année, toute autre vidange supplémentaire sera à la charge du citoyen.

Jennifer Bergeron
Officier en bâtiment et environnement

819 845-7795 #2 officier@st-claude.ca

URBANISME

REGLEMENT SUR LA SECURITE DES PISCINES RESIDENTIELLES

En vigueur depuis mai 2021, le règlement a été modifié afin d'apporter de nouvelles normes aux piscines, en voici quelques changements :

- Les piscines suivantes DOIVENT être entourées d'une enceinte :
  - Piscines creusées et semi-creusées ;
  - Les piscines hors terre de moins de 1.2m ;
  - Les piscines démontables de moins de 1.4m ;
- Une haie ou des arbustes ne peuvent en aucun cas constituer une enceinte
- Une porte dans une enceinte donnant accès à une piscine doit :
  - Être munie d'un dispositif de sécurité passif lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement et qui peut être installée soit à l'intérieur de l'enceinte ou à l'extérieur de l'enceinte (minimum de 1.5m).
  - Être d'une hauteur minimale de 1.2m.
- Les appareils liés au fonctionnement de la piscine doivent être situés à plus d'un mètre de la piscine ou de l'enceinte de celle-ci.
- Un permis municipal est exigé pour construire, installer ou remplacer une piscine ou même pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.

Association des eaux et des berges
du lac Boissonneault

Environnement - Sécurité aquatique - Pêche

STATION DE LAVAGE À EMBARCATIONS

196, Rang 8

Info : 819 919-0269 aeblacboissonneault@gmail.com Page Facebook : associationprotectionlacboissonneault

Ouverture station - Basse saison (16 mai - 19 juin)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8:00 - 16:00	9:00 - 15:00	9:00 - 15:00	9:00 - 15:00	9:00 - 15:00	9:00 - 17:00	8:00 - 16:00

Ouverture station - Haute saison (20 juin - 1er septembre)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7:00 - 18:00	7:00 - 17:00	7:00 - 17:00	7:00 - 17:00	7:00 - 17:00	7:00 - 19:00	7:00 - 18:00

Ouverture station - Fin saison (2 septembre au 14 septembre)

Dimanche					Vendredi	Samedi
8:00 - 16:00					9:00 - 17:00	7:00 - 16:00

GRILLE DE TARIFICATION 2025	Motorisé	Non motorisé
Résident de St-Claude ***($50.00*** *dont $20.00 est assumé par la Municipalité de St-Claude avec* ***PREUVE DE RÉSIDENCE)***	**30 $** Vignette bleue de la saison	**Gratuit** Petite vignette verte permanente
Non résident / visiteur Certificat de lavage de **24hrs** Certificat de lavage pour **la saison**	**30 $** **165 $**	**10 $** **60 $**
Hébergement touristique Certificat de lavage de 7 JOURS	**55 $**	**20 $**
Saisonnier Dont l'embarcation séjourne à au Lac, à l'eau pour la saison, ex. au quai de la Marina, avec preuve.	**110 $** Vignette bleue de la saison	**20 $** Petite vignette bleue de la saison
Comptant, crédit et débit acceptés		

À compter du 20 juin, venez à la station de lavage enregistrer vos prises pêchées!

Que vous soyez en possession du poisson ou seulement en photo, venez nous voir à la station de lavage afin de courir la chance de remporter un des 2 certificats-cadeaux, qui seront tirés à la fin de la saison.

Chaque poisson vous donne droit à une chance de remporter un prix à la fin de la saison.

1er prix: 100$ 2e prix: 50$

LOISIRS

Danse country tout l'été

Cowboy 23 Country/Pop

À la patinoire

(565 7e Rang - Parc St-Claude)

du 5 juin au 7 août

(relâche les 19 juin et 10 juillet)

les jeudis soirs

de 19h00 à 21h00

Coût 8$

Viens t'amuser en toute simplicité

et pratiquer tes danses!

Apportes ta chaise

en cas de pluie l'activité est annulée

avec Amélie Roy
prof affilié

Suivez nous pour tous les détails

Cowboy 23 Country/Pop, Municipalité de Saint Claude

LOISIRS

FÊTE DU VOISINAGE SAINT-CLAUDE

Saint-Claude

Samedi 7 juin dès 13 h

Parc de l'Église –
295, Route de l'Église

AU PROGRAMME:

- Kiosque de limonade & disc golf
- Jeux gonflables pour petits et grands
- Connect 4 géant & jeux de poches
- Serpents & échelles géant
- Autos téléguidées (à la patinoire extérieure)
- Cantine ouverte ($$)
- Atelier de réparation de vélos
- Kiosque d'ajustement de sièges d'auto pour enfants

ADMISSION GRATUITE!

DÈS 19 H : SOIRÉE DANSE COUNTRY

Centre 4 Vents — 563, Rang 7

ADMISSION GRATUITE!

Venez en grand nombre pour une journée festive et chaleureuse en famille ou entre amis!

HORAIRE - SPORT & LOISIR

Voici l'horaire des activités de sport & loisir qui ont lieu aux infrastructures:

- **Lundi matin**: ligue amicale de pickleball
- **Lundi soir**: ligue de balle-molle masculine
- **Mardi soir**: ligue de balle-molle jeunesse
- **Mardi soir**: bibliothèque Irène-Duclos
- **Mardi soir**: ligue de pétanque - Groupe Entraide
- **Mercredi soir**: ligue de balle-molle masculine
- **Jeudi matin**: ligue amicale de pickleball
- **Jeudi soir**: danse country - patinoire extérieure
- **Jeudi soir**: bibliothèque Irène-Duclos

** Le disc-golf & le terrain de volleyball de plage est accessible en tout temps. **

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du soutien financier si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2025.

Nous contribuons à aider les familles (nouveau-nés): 100$ par bébé et une tonne de surprises à la fête du 14 décembre prochain!

Pour information et inscription :
819 845-7795 poste 3
loisirs@st-claude.ca

LOISIRS

GROUPE ENTRAIDE – ACTIVITÉS
SOIRÉE DANSANTE AVEC ORCHESTRE

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, Rang 7)

Orchestre : Estelle et Ray **Apportez vos consommations**

Prix d'entrée : 10 $

DATES: **14 juin – 20h** C'est la fêtes des pères!

** NOUVEAU **
VOLLEYBALL DE PLAGE

Un terrain de volleyball de plage a été installé juste à côté de la patinoire extérieure.

Venez en profitez!

Contactez-nous si vous êtes intéressés à démarrer une ligue amicale.
819 845-7795 #3 loisirs@st-claude.ca

LOISIRS

VÉLO DE GRAVELLE
CIRCUIT « ENTRE MONTS ET RIVIÈRES »

Envie d'une longue sortie pour profiter pleinement d'une journée ensoleillée? Cette boucle de près de 89 km est parfaite pour vous! Elle vous permettra de voir de belles vues sur les montagnes avoisinantes tout en vous permettant de petites pauses près de l'eau.

En plus de Saint-Claude, ce circuit passe par le Canton de Cleveland, Val-Joli, Windsor et Richmond. Le 3/4 du trajet est dans des routes en gravelle, et l'autre portion est asphaltée.

Nous vous invitons à consulter le trajet sur le site internet de Tourisme Val-Saint-François, onglet « *plein air et cyclisme* », et ensuite cliquer sur « *vélo de gravelle* ».

Vous y trouverez toute l'information sur les différents circuits proposées, dont celui-ci.

Information
Marie-Josée Laforge
Chargée de projet, développement du réseau cyclable
MRC Val-Saint-François
819 826-6505 #306 velo@mrcvsf.ca

CANTINE – TERRAIN DE BALLE

La cantine du terrain de balle est ouverte!

Lundis soirs dès 18h30
Mardis soirs dès 17h30
Mercredis dès 11h15 et à 17h30

Paiement en argent comptant seulement.

Bon appétit! :)

CAMPING DES BAIES – CANTINE

HEURES D'OUVERTURES:

- Mercredi de 11h à 20h
- Jeudi de 11h à 20h
- Vendredi de 11h à 20h30
- Samedi de 11h à 20h30
- Dimanche de 8h30 à 20h (déjeuner sur place!)

CANTINE BAR LAITIER CHEZ MAMIE

Au menu: Frites, hot-dog, hamburger, ailes de poulet, club sandwich, pogo, fish and chips, pizza, croquettes, salades, tartares, crème glacée, slush et desserts!

819 640-8936 368, ch. St-Pierre Argent comptant, ou carte de débit

PRÉVENTION INCENDIE

RAMONAGE DES CHEMINÉES
du 12 mai au 26 septembre 2025

Un accroche porte vous sera remis comme d'habitude dès que nous passerons chez vous pour ramoner.

Pour obtenir davantage d'informations ou un rendez-vous pour faire l'intérieur, veuillez nous contacter au 819 260-1542.

Prendre note : Le frais de ramonage est assumé par la municipalité sur les bâtiments principaux.

Si la trappe de récupération est située à l'intérieur, c'est au propriétaire à ramasser la suie. Voici les tarifs à vos frais si vous désirez que le ramoneur le fasse.

- Nettoyage des tuyaux à fumée, si doit enlever le tuyau après le poêle
  - **60.00$ avant taxes**
- Vidanger la suie à l'intérieur**: 50.00$ + tx**
- Sortir la balayeuse pour nettoyer: **100.00$ + tx**

Hors saison : 200.00$ avant taxes par conduit

DANGER D'INCENDIE

Bas: C'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.

Modéré: Feux de petite dimension

Élevé: N'allumez pas si la vitesse du vent est plus que 20 km/h

Très élevé: Seulement avec foyers pare-étincelles

SOPFEU
Société de protection des forêts contre le feu

Demande de permis de feu

Secteur Lac Boissonneault, Rang 8-9: Yannik Scrosati : 819 446-5943
Secteur St-Claude Nord, village et Rang 7: Léa Guillemette: 873 661-1814
Secteur Rang 5 et 6: Steve Morin: 819 674-0052

PRÉVENTION INCENDIE

GPI

Depuis l'arrivée du schéma de couverture de risques, le Ministère de la Sécurité publique exige aux municipalités de visiter périodiquement l'ensemble des propriétés (résidentielle, commerciale, agricole, publique et industrielle) afin de répertorier les risques et assurer la sécurité en prévention incendie. Cette action a pour but de préparer notre municipalité à réagir en cas d'incident et diminuer les dangers potentiels et les risques d'incendie dans notre municipalité.

Par la présente, nous vous confirmons que notre municipalité a mandaté le ***Groupe GPI*** pour effectuer les visites de prévention et d'inspection contre les incendies sur notre territoire. Des préventionnistes en uniforme et clairement identifiés à ***Groupe GPI*** visiteront certaines propriétés dans les prochaines semaines. Chaque préventionniste aura en sa possession une lettre attestant le mandat du ***Groupe GPI*** pour effectuer les visites de prévention. Toutes les informations et photos prises lors des visites de prévention sont confidentielles et seront utilisées strictement pour le service d'incendie.

Les préventionnistes accorderont une attention particulière aux éléments suivants :

- avertisseurs de fumée (minimum d'un (1) par étage)
- la présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone lors de l'utilisation d'appareils de combustion
- la conformité de vos installations de chauffage incluant les cheminées

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

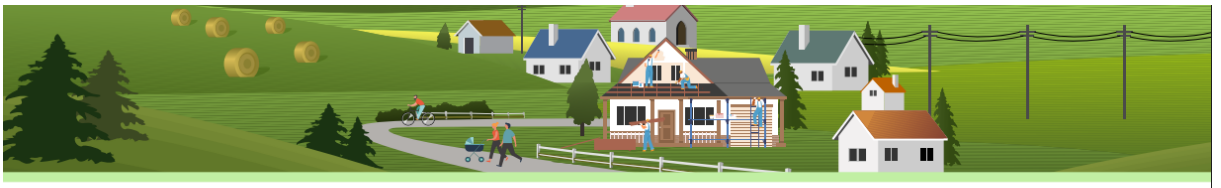

PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous vivez dans le Val-Saint-François, votre maison a besoin de rénovations et vous avez un revenu modeste ? Vous pourriez obtenir une subvention du programme RénoRégion.

Ce programme permet d'aider financièrement les propriétaires à revenu modeste en milieu rural à effectuer les réparations essentielles à leur résidence. L'aide accordée peut atteindre **95 % des coûts des travaux admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 $**. Ce montant peut cependant atteindre jusqu'à 25 000 $ pour les ménages dont le revenu est inférieur ou égal au NRA.

Annoncée récemment par la ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, cette relance s'accompagne d'une enveloppe de 9,2 millions de dollars à l'échelle du Québec pour l'année 2025-2026.

Ce programme joue un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens les plus vulnérables. Il permet notamment d'effectuer des rénovations visant à corriger des défectuosités majeures dans les habitations, renforçant ainsi la sécurité, le confort et la durabilité des logements dans la région.

Pour plus d'informations ou pour vérifier leur admissibilité, les citoyens sont invités à contacter la MRC du Val-Saint-François au 819 826-6505, poste 321, écrire à adjointe.mrc@mrcvsf.ca ou visitez le site de la Société d'habitation du Québec.

Société d'habitation Québec

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS